



Evaluer les processus participatifs

Animation : Judith Ferrando y Puig et Sylvie Barnezet, respectivement co-présidente et administratrice de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC)

Un grand nombre d'acteurs de la participation citoyenne (associations, consultants, collectivités, élus, syndicats, entreprises, agences publiques, administrations d'Etat, start-ups) partagent leurs interrogations quant à l'évaluation des démarches de concertation et de participation citoyenne. Cela pose de multiples questions quant aux objectifs de l'évaluation, aux postures des acteurs, aux outils et à la vision qu'ils véhiculent. Pourquoi évaluer un processus de participation citoyenne ? Qu'évalue-t-on spécifiquement ? Comment ? Par qui ? Avec quels critères et indicateurs ? Comment dépasse-t-on les critères uniquement qualitatifs liés aux publics (nombre, diversité, etc) ?

L'évaluation d'un processus participatif implique également d'analyser l'impact (du projet, du territoire, de la décision) en croisant le regard des acteurs. Souvent, force est de constater que l'évaluation d'un dispositif participatif est rendue difficile car les objectifs et les attendus de la participation n'ont pas été explicités.

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC), réseau national des praticiens depuis 2008, a donc souhaité se saisir de ce sujet en ouvrant un chantier de réflexion multi-acteurs.



L'atelier à Voix d'avenir a réuni une douzaine de personnes et s'est déroulé ainsi :

1. **Une liste (non exhaustive) de critères d'évaluation** d'un processus participatif est proposée.
2. **Ces critères sont soumis au débat** afin de les enrichir collectivement et d'ajouter les critères qui semblent manquer.
3. Les participants sont ensuite invités à **voter pour prioriser les trois critères** qui leur paraissent incontournables pour évaluer un processus de participation.
4. Les participants réfléchissent à la **manière de mesurer les critères** « sélectionnés » à l'issue du vote.

Un processus participatif "réussi" c'est...

ACTEURS

1. Un grand nombre de participants
2. Une diversité de participants
3. La représentativité des participants
4. La participation des acteurs organisés (associations, entreprises, etc)
5. Des élus qui s'impliquent

PROCEDURE

6. Des dispositifs de participation variés (lieux, modalités, publics cibles)
7. Des temps d'échange réguliers et qui s'inscrivent dans le temps
8. La transparence du processus
9. Des objectifs de participation clairs
10. Des règles qui favorisent l'écoute de tous
11. Un processus très en amont des décisions
12. Une bonne information et communication sur le processus participatif
13. Un grand nombre de personnes qui prennent la parole
14. Un grand nombre de points de vue exprimés
15. Un grand nombre d'experts mobilisés

RESULTATS

16. Un processus à coûts maîtrisés / une efficacité économique
17. Pouvoir discuter des sujets qui comptent
18. Le projet initial est meilleur.
19. Le projet est mieux accepté.
20. La possibilité d'abandonner le projet
21. La décision finale est explicitée (reddition de comptes)



Quels critères d'évaluation d'un processus participatif ?

Remarques générales sur l'évaluation de la participation

Une tension se joue entre quantité et qualité, que l'on ne peut pas considérer de la même manière. Si l'on ne peut pas s'affranchir totalement des critères quantitatifs, il ne faut pas tomber dans le « fétichisme » du chiffre. Quel sens et quelle valeur donne-t-on à chaque critère d'évaluation ?

Par ailleurs, l'évaluation d'un processus participatif n'est pas univoque. Les résultats diffèrent selon les acteurs concernés.

Tableau récapitulatif des échanges

Dans un premier temps, les critères sont soumis au débat afin d'y apporter des compléments. Ensuite les participants prioriser les trois critères qui leur paraissent incontournables pour évaluer un processus de participation. A l'issue du vote, six critères ont été identifiés comme incontournables (en **rose** dans le tableau) dans l'évaluation d'un processus participatif. Ces critères sont-ils facilement mesurables ? Comment les mesurer ? Avec quels indicateurs ?

Critères de départ

1. *Un grand nombre de participants*
2. ***Une diversité de participants***
3. ***La représentativité des participants***
4. *La participation des acteurs organisés*

Compléments par les participants

Les **personnes concernées** participent.

Propositions pour mesurer les critères

- Le public ciblé est à qualifier à chaque démarche, cela dépend du profil socio-démographique du territoire, pondéré en fonction de la thématique du projet.
- On pourrait considérer aussi que les personnes qui sont là sont les bonnes. Point de vigilance souligné : l'entre-soi.

5. <i>Des élus qui s'impliquent</i>	La participation des élus peut être problématique dans certains cas.	
6. <i>Des dispositifs de participation variés (lieux, modalités, publics cibles)</i>		
7. <i>Des temps d'échange réguliers et qui s'inscrivent dans le temps</i>	• Pour certains projets, il est préférable de limiter la durée de la concertation, de l'inscrire dans le temps. • L'intensité de la concertation (durée définie en lien avec les objectifs de la participation) est parfois plus porteuse de qualité.	
8. <i>La transparence du processus</i>		• Le nombre de compte rendu partagés et les canaux de diffusion, comme indicateurs • Règles du jeu explicitées avec une note de cadrage • Restitution fidèle dans laquelle les désaccords transparaissent. • Lister les impacts souhaitables du projet • A définir en amont. • Peu nombreux • A chaque objectif, faire correspondre un critères d'évaluation • Définis avec les participants pour expliciter leurs attentes • Point de vigilance : les objectifs ne sont pas forcément les mêmes pour tous les acteurs. ○ Envisager un socle commun et des éléments qui diffèrent ○ Si les objectifs sont inconciliables, il est préférable que les tensions s'expriment dès le départ.
9. <i>Des objectifs de participation clairs</i>	• Les objectifs de participations sont co-construits/partagés en amont de la concertation avec les acteurs. • Les marges de manœuvre et la temporalité de la concertation doivent être également clarifiées.	

10. <i>Des règles qui favorisent l'écoute de tous</i> 11. <i>Un processus très en amont des décisions</i> 12. <i>Une bonne information et communication sur le processus participatif</i> 13. <i>Un grand nombre de personnes qui prennent la parole</i> 14. <i>Un grand nombre de points de vue exprimés</i> 15. <i>Un grand nombre d'experts mobilisés</i>	• Le mode d'animation du débat et la modération permet de donner la parole à tous. • Créer un espace de confiance est un préalable. La concertation intervient à un moment où des marges de manœuvre sont possibles. L'information doit non seulement être disponible mais elle doit être accessible et intelligible de tous pour ne pas décourager la participation. La présence d'experts dans le processus n'est pas toujours nécessaire.	
16. <i>Un processus à coûts maîtrisés / une efficacité économique</i> 17. <i>Pouvoir discuter des sujets qui comptent</i>	La question de l'efficacité économique fait débat. • Est-ce qu'on est capable de quantifier ce que coûte la concertation à savoir les investissements humains (valeur temps des équipes et des citoyens) et matériels ? • Comment on fait pour prouver cette efficacité économique ?	

18. *Le projet initial est meilleur*

19. *Le projet est mieux accepté.*

20. *La possibilité d'abandonner le projet*

21. *La décision finale est explicitée (reddition de comptes)*

- La participation a permis d'aller vers **l'intérêt général**.
- La participation a permis d'aboutir à **un projet différent**.
- Une **restitution publique de la participation** afin de donner une lisibilité à tous ceux qui ont participé
- Les propositions issues de la concertation ont été entendues

Quels impacts du processus participatif sur les parties prenantes ?

1) Pour le décideur/commanditaire

- La participation **modifie les pratiques et la gouvernance** de la structure.
- Elle provoque **un changement des mentalités** des décideurs.
- Le processus participatif incite à mener **d'autres projets de manière concertée**.

2) Pour le participant / citoyen

- Le processus participatif génère **un changement de posture des citoyens** qui se sentent acteurs de la gouvernance et perçoivent l'impact de leur participation sur la décision. Cela génère de l'engagement citoyen une fois la démarche de participation achevée (point d'attention : cela relève du récit et donc difficilement mesurable.)
- Les participants s'approprient la démarche et se sentent **co-porteurs**.

